

Les Rendez-vous de la **Mobilité**



Nouveaux usages de la voiture et alternatives : quelles mobilités pour les territoires péri-urbains et ruraux d'aujourd'hui ?

22 mars 2018

La problématique particulière des déplacements dans les zones périurbaines et rurales était l'un des sujets au cœur des discussions des **Assises Nationales de la Mobilité** fin 2017, et a fait l'objet de plusieurs annonces par la Ministre chargée des Transports, Elizabeth Borne, avant la nouvelle loi d'orientation des mobilités, qui sera présentée au premier semestre 2018.

La question des déplacements est bien **un enjeu de développement pour le Nord-Isère**, qui continuera à être attractif si ses habitants peuvent se déplacer dans de bonnes conditions, à un coût raisonnable pour eux et pour la collectivité.

Dans ce contexte, l'**Agence de Mobilité du Nord-Isère** organise ses Rendez-vous de la Mobilité, pour faire le point sur les modes de déplacement dans le territoire : à l'heure où les évolutions technologiques modifient nos modes de consommation et nos modes de vie, la mobilité des Français est en profonde transformation.

Mais qu'en est-il dans les **zones peu denses**, où la dépendance à la voiture individuelle est plus forte qu'en milieu urbain ? Les modes de déplacement dans le Nord-Isère évoluent-ils sous l'effet conjugué des **innovations numériques** et des **transformations sociétales** à l'œuvre ? Comment prendre en compte les besoins et anticiper ces **évolutions dans l'aménagement de nos territoires** ?



Autant de questions d'importance qui seront abordées lors de cette journée de conférences et d'ateliers pour parler des **nouveaux usages de la voiture** et des **alternatives dans les territoires péri-urbains et ruraux** comme le Nord-Isère, et réfléchir aux sujets qui sont au cœur des missions de l'Agence.

8h30 - 9h00 **Accueil café**

9h00 - 10h00 **Ouverture de la journée**

- **Marjolaine Meynier-Millefert**, *Députée de la 10e circonscription (à confirmer)*
- **Eugène Rey**, *Président de l'Agence de Mobilité du Nord-Isère et conseiller communautaire de la CAPI*
- **Communauté de Communes des Vals du Dauphiné**
- **Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné**

10h00 - 11h15 **Session 1 : La place de la voiture dans les territoires péri-urbains et ruraux : quelles évolutions, quelles perspectives ?**

Comment les habitants de ces territoires appréhendent-ils leurs déplacements ? Quelle place occupe aujourd'hui la voiture dans les pratiques de mobilité et sous quelle forme ? Quels sont les mécanismes à l'œuvre concernant les changements de comportement en matière de déplacements ? L'émergence de nouveaux outils facilitant les trajets à plusieurs peut-elle accentuer ces tendances de fond sur des territoires comme le Nord-Isère ?

- **Evolutions de la pratique de la voiture dans les territoires péri-urbains et ruraux et dans le Nord-Isère.** *Thibaut DESCROUX, Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise*
- **Le rapport de l'individu à la voiture : sommes-nous prêts à partager notre voiture ?** *Hervé Marchal, Université de Bourgogne*
- **Le changement de comportement : entre besoins immédiats et résultats de long terme.** *Carolina Martinez Tabares, IFSTTAR*
- **Parmi le foisonnement de nouveaux outils de covoiturage : le lancement de « Lane » sur l'axe Lyon/Bourgoin-Jallieu et les communes rurales de la CAPI.** *Olivier Maffre, Ecov*

► **Débat**

11h15 - 12h30 **Session 2 : La promotion des modes de déplacement alternatifs dans le développement des villes et territoires : quel cadre réglementaire, et à quel prix ?**

Comment les politiques de mobilité peuvent-elles être un levier de développement harmonieux des territoires ? Quel rôle doivent jouer les documents de planification et comment s'appuyer sur les outils réglementaires pour développer des mobilités favorables au dynamisme et à la qualité de vie des communes ? A combien évaluer le coût de mise en place d'un système d'alternatives à la voiture individuelle efficace, et ce coût serait-il supportable pour la collectivité ?

- **Le cadre légal concernant la mobilité et le rôle des documents de planification (SCOT, PLU...) : comment peuvent-ils favoriser le développement des alternatives à la voiture individuelle ?** *CEREMA*
- **Les alternatives à la voiture en zone périurbaine : combien ça coûterait ?** *Nicolas Mercat, Inddigo*
- **Comment les politiques cyclables peuvent-elles être un levier d'aménagement du territoire pour les collectivités ? Le témoignage d'un territoire peu dense où il fait bon se déplacer à vélo.** *Un territoire exemplaire*

► **Débat**

12h30 - 14h00 **Déjeuner**

14h00 - 15h30 **Groupes de travail**

Les participants seront répartis en 3 groupes de travail, dont l'objectif sera de se pencher sur des problématiques liées à la mobilité spécifiques au territoire du Nord-Isère, afin d'y apporter des propositions de réponses concrètes à mettre en œuvre.

1. **Voiture partagée et courtes distances : quels modèles probants pour le Nord-Isère ?**
2. **Le schéma directeur vélo du Nord-Isère : comment en faire un outil opérationnel pour développer la pratique du vélo sur le Nord-Isère ?**
3. **Les acteurs concernés par la mobilité dans le Nord-Isère : comment impliquer l'ensemble de ces acteurs (collectivités, socio-professionnels et habitants) et quel rôle pour l'Agence de Mobilité du Nord-Isère ?**

15h30 - 15h45 **Pause**

15h45 - 16h45 **Les témoignages de 3 acteurs mobilisés sur la mobilité dans le Nord-Isère :**

16h45 - 17h15 **Restitution en plénière**

17h15 - 17h30 *Conclusions de la journée*

Ces Rendez-Vous de la Mobilité s'adressent aux collectivités locales, acteurs de la mobilité, associations, entreprises, partenaires de l'Agence, et plus largement l'ensemble des personnes intéressées par les questions de mobilité sur le Nord-Isère.

Les Rendez-vous de la **Mobilité**

Qui sommes-nous ?

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère intervient depuis 2012 pour promouvoir et développer sur le territoire les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle : transports en commun, covoiturage, vélo, marche à pied...

Soutenue par les collectivités territoriales, l'Agence de Mobilité est l'outil pour agir là où les collectivités n'ont pas la compétence ou les ressources humaines pour réaliser elles-mêmes ces actions ; elle permet aussi de mutualiser les moyens à l'échelle d'un territoire où les enjeux de déplacement sont communs.

Renseignements

Agence de Mobilité Nord-Isère :

mathilde.dioudonnat@mobilite-nord-isere.fr

04 74 96 79 35



Pour participer aux Rendez-vous de la Mobilité

L'ouverture des inscriptions et le lieu des **Rendez-vous de la Mobilité** vous seront communiqués prochainement.

Les partenaires de l'Agence

